

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-424-1932 Permissions

n° 72-424-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mars 1932

Numéro JO

n° 424 du 31/03/1932

Date du numéro

31 mars 1932

### TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours, valable du 3 mars au 1er avril 1932 inclus, avec solde entière pendant les quinze premiers jours et demi-solde pendant les quinze derniers jours, est accordée aux gardes méharistes de 2e classe Mohamed Moussa, matricule 39, et Mursin Dijabel, matricule 88.